

FIER-E-S

DE TRAVAILLER POUR LE

SERVICE PUBLIC!



LE 6 DÉCEMBRE 2018, JE VOTE
Mairie, CCAS & Nantes Métropole





Comité Technique

**LE 6 DÉCEMBRE 2018, NOUS ÉLIRONS NOS
REPRÉSENTANT.E.S AU COMITÉ TECHNIQUE (CT)**



JE VOTE POUR

**DES REPRÉSENTANT.E.S CGT
QUI INTERVIENDRONT SUR LES
QUESTIONS QUI NOUS CONCERNENT
TOU.TE.S ET PARTICULIÈREMENT SUR :**

- L'organisation, le fonctionnement des services (les restructurations, les mutualisations, les transferts et privatisations, le temps de travail...)
- Les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences
- Les questions relatives à notre rémunération : régime indemnitaire (RIFSEEP...), ratio de promotion et avancement de grade, NBI, indemnité vélo...
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- La participation de l'employeur à la protection sociale : mutuelle santé et prévoyance
- Les bilans sociaux et rapports comparés homme/femme Mairie, CCAS et Nantes Métropole

Pour la première fois, les élu.e.s CGT voteront aussi bien pour les dossiers Mairie, CCAS et Nantes Métropole, suite à la mutualisation des instances.

Les futur.e.s élu.e.s seront issu.e.s des deux collectivités et s'engagent à défendre les intérêts de l'ensemble des agent.e.s.

**EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS
DONNONS D'AVANTAGE DE FORCE pour
revendiquer et gagner de nouveaux droits :**

- La fin des suppressions de postes dans nos collectivités et la création de postes de fonctionnaires pour répondre aux besoins croissants
- Une progression de carrière conforme au statut national, sans règle interne pénalisant les agents
- Des règles de validation des concours et examens professionnels plus favorables
- La titularisation des agents en contrats précaires
- L'alignement par le haut des Régimes Indemnitaires pour les catégories B et A précaires (par exemple : 0 € de RI à la mairie et au CCAS actuellement)
- La révision à la hausse du régime indemnitaire emploi (RIE) des catégories C
- L'alignement par le haut des primes entre titulaires et précaires (ex : travail des dimanches et jours fériés)
- Le rétablissement des NBI supprimées
- La suppression de la fonctionnalité des A et B, frein au déroulement de carrière et à la mobilité interne
- Une réelle prise en compte de l'avis des agents et de la CGT lors des réorganisations dans les services
- La mise en œuvre réelle de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Le paiement du jour de carence par nos collectivités
- Des règles et une organisation du temps de travail concertées (planning, astreintes, annualisation...)
- Des droits et moyens supplémentaires pour la formation (3% CNFPT, droit pour la préparation concours et examens...)

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**



Valérie PACAUD	VDN	Tom FERREC	VDN	Xavier CHAMPARE	VDN	Alexandra HARDY	VDN
Garance SALVAT	NM	Claudine DUPAS	VDN	Florence BOUCHY	NM	Morgan THILLARD	NM
Guillaume GOALEN	VDN	Franck GAILLARD	NM	Franck BOURDAIN	VDN	Aline CORBEAUX	NM
Pierre-Charles PAUTRAT	NM	Corinne PACAUD	VDN	Nathalie DEFLIN	NM	Manuel ALEXANDRE	VDN
Anita GADET	VDN	Pascal LEMERLE	NM	Lahcen ABDELKADER	NM	Cécile ALUÇON	VDN
Jean-Philippe MAZAN	NM	Karine DANET	VDN	Sandrine AVRIL	NM	Julien KEREVER	NM
Isabelle Floquet RICA	VDN	Sébastien DA MOTA VELOSO	NM	Serge LASSELLE	NM	Caroline BERNARD	VDN
Raynald GUIBERT	VDN	Isabelle HENRY	NM	Magali ROYAUX	VDN	Jean-Yves SOUDY	NM
Claudie CHERGUI	VDN	Jean-Baptiste GUILLOU	NM	Fabrice JOUNEAU	NM	Sarah EL HOSIN ABDALLA	VDN
Johann POULAIN	NM	Lydie NAUD	NM	Déborah FROU	VDN	Yann AUBRY	NM
Marie-Pierre LIMAN	NM	Fabien RAITIÈRE	NM	Lucien BERTIN	NM	Sylvie DARC	VDN
François LECLERC	VDN	Julie GRELAUD	NM	Charlotte CARDINAL	VDN	Fabrice RICHARD	NM
Hélène REDON	NM	Bertrand BRARD	NM	Marc PENTECOUTEAU	NM	Christelle JOULAIN	VDN
Didier POTIRON	VDN	Martine LE JEUNE	VDN	Murielle BOISSELEAU	NM	Elia TIPOTIO	NM
Marie REVELEN	NM	Francis GILBERT	VDN	Alain UNBEKANT	NM	Muriel DJEBRI	VDN



Commission administrative paritaire

**LE 6 DÉCEMBRE 2018, NOUS ÉLIRONS
NOS REPRÉSENTANT.E.S AUX COMMISSIONS
ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)
POUR TOUTES LES CATÉGORIES TITULAIRES C, B, A**



JE VOTE POUR

**DES REPRÉSENTANT.E.S CGT
QUI INTERVIENDRONT SUR LES
QUESTIONS QUI ME CONCERNENT :**

- Respect et défense tant des intérêts individuels que des garanties collectives
- Déroulement de carrière (titularisation, avancement de grade, promotion interne...)
- Respect des garanties statutaires et équité de traitement de tous les agents
- Recours évaluations professionnelles annuelles
- Refus de temps partiels, demande de disponibilité, détachement, refus de formation
- Conseils de discipline : c'est le résultat du scrutin qui déterminera le nombre de représentant.e.s CGT au Conseil de Discipline, au Conseil de Discipline de Recours et à la Commission de Réforme

La commission de réforme comprend :

- deux médecins généralistes et pour examen des cas qui l'exigent, un.e médecin spécialiste qui participe au débat mais ne prend pas part au vote
- deux représentant.e.s de l'administration
- deux représentant.e.s du personnel (par catégorie ou par groupe hiérarchique)
- chacun.ne de ces titulaires a deux suppléant.e.s
- seules les deux premières organisations syndicales siégeront dans cette instance

CHOISIR VOS ÉLU.E.S CGT C'EST AUSSI RENFORCER LES MOYENS DE NOTRE ORGANISATION SYNDICALE

Environ 5 CAP, dont une très importante consacrée aux avancements de grade, ont lieu chaque année dans la collectivité. Les élu.e.s émettent un avis sur les dossiers concernant la situation individuelle des agents.

Les futur.e.s élu.e.s CGT s'engagent à :

- Appuyer les demandes de disponibilité, de réintégration, de détachement, de mises à disposition
- Défendre les agents en cas de refus de titularisation, de formation
- Défendre les recours en évaluation, la promotion interne
- Préparer systématiquement les dossiers examinés par les Commissions Administratives Paritaires

Les futur.e.s élu.e.s CGT s'engagent à porter vos revendications et à tout mettre en oeuvre pour les faire aboutir.

En 2015, grâce à la CGT et la mobilisation de tous, l'administration a dû modifier en profondeur les critères des ratios d'avancement de grade en prenant en compte la notion de millésimes dans les calculs. La CGT continue de revendiquer des ratios à 100 %.

La CGT, au cours du dernier mandat a rencontré et défendu de nombreux agent.e.s sur leur situation individuelle (carrière, recours en évaluation, droits retraite, maladie, invalidité, souffrance au travail...) Elle agit en concertation avec les élu.e.s CAP sur ces dossiers afin d'en assurer la meilleure défense.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**



Marc PACAUD	NM	Valérie LETRANGE	VDN	Arnaud PACAUD	NM	Jennifer SCIACI	VDN
Céline TOURNOUD	VDN	Dominique BARRET	NM	Anne RETIÈRE	VDN	Gilles JOUADET	NM
Stéphane CUSSONNEAU	NM	Anne DRIGEARD HESNAULT	NM	Pierrick GAREL	NM	Estelle BROUSSE	VDN
Médina CHERGUI	VDN	Mohamed REMLI	NM	Naïssia CHERGUI	VDN	Frédéric BILLAUD	NM
Guillem PAYRET	VDN	Marion DEHORNE	VDN	Frédéric MANCEAU	VDN	Patrick CALIN	VDN
Marie Ange AUDUREAU	VDN	Philippe BOUCHET	VDN	Françoise ARDEOIS	NM		
Manuel BARBIER	NM	Stéphanie RIO	NM	Bertrand HENNE	NM		

CATÉGORIE B

André AUVINET	NM
Christine KERLEVANT	VDN
Nicolas PRADEL	VDN
Cécile PORCHER	NM
Abderrezak ZEROUAL	VDN
Isabelle DENIS	NM
Jean-Luc CHALET	NM
Géraldine PINSON	NM
Lionel THÉBAUD	VDN
Chantal RAYMOND	VDN
Franck JOUGLIN	NM
Guyène DENIS	NM
Jean-Noël PELLOQUIN	NM
Marie-Laure HUBON	NM
Ludovic BOROPERT	VDN
Anthony ALCARAZ	VDN



CATÉGORIE A

Yann LE MOAL	VDN
Sakina FAOUZI	NM
Vincent NOIRBUSSON	VDN
Isabelle CHANSON	NM
Florent COUTEAU	VDN
Sandrine AVRIL	NM
Laurent NOBLET	VDN
Laurence JONNET	VDN
Sylvie POINT-RICARD	NM
Christine PÉRON	NM





CHSCT

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

**LE 6 DÉCEMBRE 2018,
NOUS MANDATERONS
NOS REPRÉSENTANT.E.S
AU CHSCT
POUR TOUTES
LES CATÉGORIES
TITULAIRES C, B, A**

**JE VOTE POUR DES REPRÉSENTANT.E.S CGT QUI
INTERVIENDRONT SUR LES QUESTIONS QUI ME CONCERNENT :**

Votre employeur doit vous protéger dans le cadre de vos missions de service public. Il a une obligation de sécurité et de résultat en matière de préservation de votre santé physique et mentale. Un service de médecine préventive est obligatoire et le médecin de prévention doit exercer ses missions dans l'intérêt exclusif des agent.e.s de la collectivité.

**LE NOMBRE DES REPRÉSENTANT.E.S
CGT MANDATÉ.E.S PAR LE SYNDICAT AU
CHSCT DÉPEND DU RÉSULTAT DU CT.**

**PLUS DE VOIX SUR LES
LISTES CT DE LA CGT, C'EST
PLUS DE REPRÉSENTANT.E.S
CGT MANDATÉ.E.S.**

**L'organisation et les conditions
de travail, sont obligatoirement
soumis pour avis au CHSCT et
doivent être débattues en son
sein.**

Les mandaté.e.s auront la possibilité dans cette instance d'exiger de l'employeur :

- D'évaluer tous les risques professionnels y compris les risques psychosociaux (RPS)
- De contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agent.e.s
- Procéder à l'analyse des dossiers de réorganisation de service présentés ensuite au Comité Technique
- De veiller à l'application des prescriptions légales dans ces domaines et à l'amélioration des conditions de travail.

**FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !**



Eliau LAUNAS	NM	Gilles LE MERDY	VDN	M'hemed GHANNAY	NM	Gérard VILETTE	VDN
Patricia RETAILLEAU	VDN	Murielle BOISSELEAU	NM	Marie Christine GAUTIER	VDN	Jean-Pierre ROUILLÉ	NM
Pierrick MARAIS	NM	Bruno GIRARD	VDN	Jean-Paul ROUAULT	VDN	Mohamed CHENTOUF	VDN
Christine VOINEAU-TUFFIN	VDN	Marie-Hélène VAUGEOIS	VDN	Johann MÉTAIREAU	NM	Lilian MERLET	NM
Sylvain BOUTINON	VDN	Jean-Philippe DAY	VDN	Emmanuel BROUARD	VDN	Mahdi AITOUARABY	VDN
Elodie LOPEZ	NM	Aurélie BRIAND	VDN	Jean-Ludovic CLAIN	NM	Fabrice JALAI	NM
Patrick GUILLET	NM	Yann ALLAIN	NM	Mickael PETIT	VDN		
Laurence POUPONNOT	VDN	Nanda GAUDIN	VDN	Benjamin BOULAIRE	NM		



**EN CHOISSANT LA
LISTE CGT, NOUS NOUS
DONNONS D'AVANTAGE
DE FORCE** POUR REVENDIQUER ET
GAGNER DE NOUVEAUX DROITS LOCALEMENT
MAIS AUSSI NATIONALEMENT PAR LA
MOBILISATION



- La défense du statut de la Fonction Publique fondé sur les principes d'égalité, de neutralité, d'indépendance et de responsabilité
- Développement et reconquête de services publics avec création d'emplois statutaires pour répondre aux besoins de la population
- Un véritable déroulement de carrière avec le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière
- L'abrogation du RIFSEEP, l'intégration des primes dans le salaire indiciaire
- L'augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 € brut, des mesures pour rattraper les pertes antérieures, la prise en compte et la reconnaissance des diplômes
- La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'obligation du respect du critère « à valeur de travail égale, salaire égal »
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- La retraite à 60 ans maximum pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois et la prise en compte de la pénibilité
- L'abrogation du jour de carence
- L'instauration du temps de travail à 32h
- L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle avec un financement porté à 3 % pour le CNFPT
- La reconnaissance statutaire et le développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC et COS) et la prise en charge par l'employeur de l'action sociale

VOTER CGT

C'est donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s statutaires et contractuel.le.s pour un meilleur service public.

ATTENTION !
LA CGT-FO N'EST PAS 

LE RÉSULTAT DU SCRUTIN DÉTERMINERA ÉGALEMENT LE NOMBRE DE REPRÉSENTANT.E.S CGT DANS LES INSTANCES À L'ÉCHELON NATIONAL :

- AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE POUR EXAMEN ET AVIS DES PROJETS DE LOIS ET DÉCRETS
- AU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !
**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**